Le budget-M. Blais

M. Robichaud: Les provinces n'ont jamais autant perdu.

M. Blais: Les provinces se déclarent satisfaites et elles ne voudraient pour rien au monde revenir à ce qu'elles ont connu pendant les 20 ans de grande noirceur, et cela vous devriez vous le rappeler. Là-dessus, monsieur le Président, les consultations ont été menées également par les députés de notre parti, et un comité de députés de notre parti que j'ai eu l'honneur de présider dans le secteur agricole a poussé ces consultations avec des centaines et avec des milliers de producteurs agricoles tout au cours de l'année. Nous avons fait des recommandations au ministre des Finances (M. Wilson), au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Côté), et nous sommes heureux de constater que, dans le budget qui a été lu la semaine dernière, monsieur le Président, des mesures concrètes ont été avancées par le ministre des Finances et qui auront des résultats tangibles très rapidement. L'hypothèque qui a été créée par la Société du crédit agricole, qui est basée sur les prix des produits agricoles, portera un taux de base de 6 p. 100. C'est ce qui était demandé par les producteurs, c'est ce qui était demandé par les députés et c'est ce que le ministre des Finances a déposé dans son budget. C'est une mesure très progressive qui va permettre à 5,000 producteurs agricoles canadiens de se rétablir en agriculture et de continuer, monsieur le Président.

Ces hypothèques, et sans aller trop dans le détail, seront offertes aux agriculteurs qui ont des problèmes d'endettement, mais des perspectives d'avenir satisfaisantes à long terme, c'est ce dont on a besoin, non seulement en agriculture, mais dans tous les secteurs canadiens. Nous avons également vu une mesure qui a été accueillie par le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Côté) qui est celle de créer des comités d'examen de la dette. C'était une demande pressante également et unanime des ministres de l'Agriculture des provinces. Ces comités vont examiner en profondeur et objectivement la situation financière des agriculteurs: les agriculteurs qui sont effectivement menacés d'insolvabilité. Nous allons tenter de faciliter si possible des ententes entre l'agriculteur et ses créanciers. Nous allons pouvoir agir à titre de service consultatif aux agriculteurs. Ces mesures également permettront de sauver nombre d'agriculteurs partout au Canada et de les maintenir dans le domaine de l'agriculture.

M. Tardif: Surtout dans l'Ouest.

M. Blais: Non seulement dans l'Ouest mais partout au Canada. Pour cela, il n'y a pas d'inquiétude. C'est toujours la façon dont le gouvernement précédent a essayé de mener le pays en créant des divisions continuelles entre l'Ouest et l'Est du pays. C'est fini, ce temps-là! Cela n'existera plus. Nous on essaie . . . on a réconcilié les gens, on a réconcilé les Canadiens. Et malgré vos tentatives, maintenant, nous, nous représentons l'ensemble des Canadiens, ce que vous n'avez jamais su faire comme gouvernement et comme parti politique dans les 20 dernières années. Nous, nous représentons toutes les provinces canadiennes et nous allons bien les représenter. Je ne suis pas inquiet de ce côté-là. Pas plus l'Ouest, que l'Est, que le Centre. Toutes les parties seront assises et sont assises actuellement autour de la table et sont capables de donner leur mot, et nous sommes en mesure de répondre à leurs attentes, ce que vous n'avez jamais su faire.

• (1720)

Des voix: Bravo!

M. Blais: Sur d'autres mesures, monsieur le Président, le programme de réorientation des agriculteurs, nous allons tenter, pour les agriculteurs qui sont en difficulté et qui ne peuvent rester en agriculture, d'établir des mesures pour leur permettre de se recycler. C'est important cela aussi. Souvent des producteurs agricoles qui ont dépassé la quarantaine, la cinquantaine, voire la soixantaine ont besoin d'être recyclés et qu'on puisse leur assurer une vie qui puisse être honnête.

D'autres mesures ont été prises dans le budget, sur lesquelles je n'interviendrai pas, pour permettre le recyclage des personnes d'un certain âge aussi. Je pense que ce sont des mesures importantes qui démontrent l'intérêt que nous avons pour la société canadienne. Et on refuse les étiquettes que vous avez toujours essayé de nous coller, savoir qu'on était un parti de grandes compagnies, de businessmen. Ce n'est pas vrai! On est le parti de tout le monde et le gouvernement de tout le monde. Ce que vous n'avez jamais su faire. Vous avez simplement collé des étiquettes pendant des années à notre parti. C'est fini! Les étiquettes décollent et ne recolleront plus, de cela vous pouvez être sûrs.

Nous avons maintenu le rabais de la taxe sur les carburants de 3c. le litre. Il est prolongé jusqu'au 1er janvier 1988. Encore une mesure qui va permettre de récupérer une centaine de millions, 120 millions, je crois. Cette mesure est progressive également. On connaît les difficultés que les gens ont à payer leurs factures de pétrole. On en est conscient. Avec le désastre pétrolier dans lequel le gouvernement précédent nous a laissés, c'est déjà extraordinaire qu'on puisse réussir à prendre des mesures concrètes pour permettre aux gens de souffler un peu. S'ils avaient assumé leurs responsabilités quand ils avaient le moyen et le temps de le faire, il y a quelques années, on n'aurait pas à essuyer les déficits, ce que l'on fait actuellement.

Monsieur le Président, j'aimerais parler d'un dernier élément du budget qui touche l'agriculture, qui concerne l'aide aux producteurs de tabac. Évidemment, c'est un secteur controversé. Le ministre de l'Agriculture (M. Wise) a consulté activement les producteurs de tabac ainsi que les provinces au sujet d'un programme pour aider les producteurs de tabac. Le Comité permanent de l'agriculture qui continue le travail actuellement poursuivra les consultations dans les semaines qui viennent là-dessus. La consommation du tabac au Canada a diminué sensiblement, surtout parce que les Canadiens sont de plus en plus conscients des dangers que cela représente pour leur santé.

Comme le gouvernement, monsieur le Président, nous faisons toujours face à un problème important, un problème de conscience, un problème social. Nous connaissons les dangers que représente le fait de fumer la cigarette et nous sommes conscients de l'industrie qui s'occupe du tabac, et également des producteurs qui sont dans le secteur du tabac. C'est un dilemme et ce n'est pas facile de répondre à cela.

Le ministre de l'Agriculture va continuer à consulter les producteurs et nous allons travailler ensemble pour que les producteurs de tabac qui sont actuellement dans l'agriculture le demeurent, mais soient recyclés graduellement dans d'autres secteurs de l'agriculture. Nous les aiderons de différentes façons et, à ce moment-là, cela va nous permettre de garder les gens dans le domaine de l'agriculture et de diversifier notre production sans avoir un effet négatif sur les producteurs qui sont dans le secteur du tabac.